

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

de la séance du

LUNDI 9 AVRIL 2018

à 18 h 30

au Centre des Congrès d'Épinal

(7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Lundi 9 avril 2018 à 18 h 30
Centre des Congrès d'Épinal - 7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL

Affichage - article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil dix-huit le neuf avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis au Centre des Congrès d'Épinal, 7, avenue de Saint-Dié, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du trois avril deux mil dix-huit, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mesdames et Messieurs : M. Heinrich, P. Eymard, Y. Villemin, D. Momon, JL. Martinet, H. Vouaux, M. Fournier (*arrivé au point n°7*), F. Dulot, JC. Moretton, V. Marcot, P. Soltys, P. Raffel, G. Colin, F. Drevet, P. Nardin, P. Hauller, C. Petit, P. Deau, JC. Cravoisy, P. Larrière, J. Marot, E. Garion, R. Habrant, MC. Abel, B. Aubry, J. Aubry, MJ. Balthazard-Fremiot, JP. Bazin, A. Ben Omrane, P. Bertaud, MO. Beurné, M. Bisson, A. Blosse, Y. Bombarde, C. Bonnaventure, J. Brunet, R. Canteri, P. Casadevall, JL. Chaudy, F. Chevalley, F. Claudon, S. Cossin, E. Courtois, N. Daguey, S. d'Algerre, J. Demange, C. Deschaseaux, G. Dubois, M. Emeraux, T. Euriat, G. Eymann, M. Ferry, D. Fimbry, MC. Finot, F. Fleury, G. François, T. Gaillot, A. Gambrelle, F. Garcia, A. Gamet, B. Gille, A. Gornet, M. Grandjean, J. Grasser (*arrivé au point n°10*), JP. Guppillotte, A. Huc, B. Huguenin, E. Jacoté, G. Jeandel-Jeanpierre, O. Jeandin, JP. Jeannot, B. Jourdain (*parti au point n°22*), C. Leroy, P. Leroy, C. L'Hôte, C. Lhuillier, JN. Lombard, J. Mahieu, D. Mathieu, D. Micard, C. Michel, JM. Michel, D. Midon, B. Morel, S. Muller, P. Noël, C. Pierrat, A. Pierre, B. Pourchet, A. Rafiki, L. Rayeur-Klein, A. Rebrassier, JM. Remy, PJ. Robinot, V. Salvador, G. Schneider, MC. Serieys, C. Souvay, JL. Thiéry, S. Viry (*parti au point n°10*), R. Voiry.

Excusés : Mesdames et Messieurs R. Alémani (pouvoir à Monsieur P. Larrière), M. Fournier (*jusqu'au point n°6*), O. Baraban (suppléé par Madame S. d'Algerre), N. Braun (pouvoir à Monsieur P. Nardin), E. Del Génini (pouvoir à Madame P. Deau), D. Andrés (pouvoir à Madame R. Canteri), M. Balland (pouvoir à Monsieur J. Brunet), R. Clément (pouvoir à Monsieur Y. Villemin), R. Colin (pouvoir à Monsieur D. Momon), F. Diot (pouvoir à Madame B. Gille), JM. Georges (pouvoir à Monsieur P. Noël), J. Grasser (pouvoir à Monsieur JC. Moretton jusqu'au point n°10), J. Hamann (suppléé par Monsieur F. Garcia), G. Huguenin (suppléé par Monsieur G. François), N. Huguenin (suppléé par Monsieur C. Lhuillier), B. Jourdain (pouvoir à Madame A. Rafiki à partir du point n°22), D. Lagarde (suppléé par Monsieur V. Salvador), B. Laurent (pouvoir à Monsieur A. Gambrelle), JP. Moinaux (pouvoir à Madame MC. Abel), G. Nexon (suppléé par Monsieur O. Jeandin), D. Perrin (pouvoir à Monsieur E. Garion), JP. Poirot (pouvoir à Madame V. Marcot), R. Roger, MC. Thiébaud (pouvoir à Madame G. Jeandel-Jeanpierre), J. Thomas (suppléé par Monsieur JP. Guppillotte), N. Trouy, C. Vauzelle (pouvoir à Monsieur P. Casadevall), P. Vilmar (pouvoir à Madame N. Daguey), S. Viry (pouvoir à Monsieur R. Voiry à partir du point n°10), C. Vuillemard (suppléé par Monsieur M. Emeraux).

Absents : Mesdames et Monsieur C. Balland, A. Denninger-Arnoux, M. Dumontier, S. Hach.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Philippe SOLTYS.

Le Procès-verbal de la séance du 19 février 2018 est adopté à l'unanimité.

1 - Communication de décisions

SANS OBSERVATION

1/1 - Décisions du Président

En vertu de la délibération prise par le Conseil communautaire du 5 janvier 2017, autorisant Monsieur le Président à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

⇒ A l'établissement de marchés :

- Avec l'Association ACTIONS pour la collecte de papiers de bureau du siège de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour un montant annuel de 90 € TTC.
- Avec la CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DES VOSGES pour un avenant financier annuel à la convention définissant la participation financière du producteur à 231,44 € pour la station d'épuration de Hadol et à 394,60 € pour celle de Xertigny.
- Avec la Société ARCHIMED pour la mise à disposition, l'hébergement et la maintenance logicielle du réseau des bibliothèques et médiathèques de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour un montant annuel de 21.740 € HT.
- Avec l'Entreprise MC AMENAGEMENT pour la réhabilitation des passerelles de la Gosse et Barthou à Epinal pour un montant de 50.825,20 € HT.
- Avec la Société MT3 pour un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du système billettique du réseau de transport urbain IMAGINE pour un montant de 50.050 € HT.
- Avec la Société ELECTRE pour une base bibliographique pour les médiathèques et bibliothèques intercommunales pour un montant de 5.440 € HT.
- Avec l'Entreprise ACE BTP INGENEERY pour un marché de service de coordination SPS pour la rénovation de l'ouvrage d'art Pont Patch pour un montant de 450 € HT.
- Avec la Société PEDUZZI pour un avenant n°1 pour des travaux d'assainissement à Pouxoux pour un montant de 101.425,37 € HT.
- Avec l'Entreprise MALEZIEUX pour un curage et une inspection télévisée, dans le cadre du contrôle de réseau en service à Arches et à Xertigny, pour un montant total de 4.015 € HT (Hadol : 2.450 € HT et Xertigny : 1.565 € HT).
- Avec l'Entreprise APAVE pour le marché de services de contrôle technique pour la construction de l'Hôtel Innovation Bois pour un montant de 6.590 € HT.

⇒ A la création et modification de régies :

- Pour la création de régies de recettes auprès des Crèches « Coccinelle » à Charmes, « Les Loupiots » à Dinozé et « Sucre d'Orge » à Pouxoux.

⇒ A la conclusion et à la révision du louage de choses :

- Pour une convention tripartite passée entre la Communauté d'Agglomération d'Epinal, le Syndicat CGT (CAE) et la Ville d'Epinal pour la location, à titre gratuit, d'une cellule de 20 m² sise Quartier de la Magdeleine « Maison des Associations » à Epinal.
- Pour la mise à disposition, à titre gratuit, de salles du Conservatoire Gautier-d'Epinal au profit du Collège Jules Ferry et de l'Association OPUS 88.

⇒ A la sollicitation de subventions :

- Pour solliciter une subvention au titre du Fonds Social Européen dans le cadre du dispositif de facilitateur de clauses sociales mis en place par la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

1/2 - Décisions du Bureau

En vertu de la délibération prise par le Conseil communautaire du 5 janvier 2017, autorisant le Bureau à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

⇒ En matière de groupements de commandes :

- Le Bureau Communautaire a approuvé la convention constitutive d'un groupement de commande avec la Ville d'Epinal pour un marché public de fourniture de restauration collective et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.
- Le Bureau Communautaire a approuvé la convention constitutive d'un groupement de commande de travaux de marquages routiers avec la Ville d'Epinal et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

⇒ En matière d'affaires financières :

- Le Bureau Communautaire a approuvé le versement de la contribution 2018 à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Ecole Supérieure d'Art de Lorraine - CEFEDM pour un montant de 753.900 €.

- Le Bureau Communautaire a approuvé l'avenant n°1 à la convention avec la Région Grand Est fixant les modalités financières et les conditions d'utilisation des équipements sportifs communautaires par les lycées.

⇒ **En matière de cession de terrains :**

- Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain d'une superficie d'environ 2.684 m² provenant de la parcelle cadastrée BW249 sis zone d'activité du Saut le Cerf à Epinal au profit de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.

- Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain d'une superficie d'environ 8.161 m² provenant de la parcelle cadastrée BN166 sis rue Léo Valentin à Epinal au profit de l'ADAPEI 88.

- Le Bureau Communautaire a approuvé la cession des parcelles 14 et 15 d'une superficie d'environ 3.000 m² sis zone de Maximont à Golbey au profit de Monsieur Yasar YILMAZ.

⇒ **En matière de ressources humaines :**

- Le Bureau Communautaire a approuvé le régime du remboursement des frais liés aux déplacements des agents territoriaux.

- Le Bureau Communautaire a approuvé les modifications apportées au tableau des effectifs.

ADMINISTRATION GENERALE ET MARCHES PUBLICS

2 - Contractualisation 2018/2020 avec le Conseil Départemental des Vosges

Le Conseil Communautaire a approuvé la contractualisation 2018/2020 avec le Conseil Départemental des Vosges relative au soutien financier de projets du territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - Désignation de représentants

3/1 - Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales

Le Conseil Communautaire a désigné un représentant suppléant appelé à siéger au sein du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales.

ÉLU À L'UNANIMITÉ
Monsieur Pierre BALAY

3/2 - Syndicat mixte de Collecte et de Valorisation des Déchets ménagers de la Région d'Epinal

Le Conseil Communautaire a désigné un représentant suppléant appelé à siéger au sein du Syndicat mixte de Collecte et de Valorisation des Déchets ménagers de la Région d'Epinal.

ÉLU À L'UNANIMITÉ
Monsieur Daniel FIMBRY

3/3 - Syndicat mixte de restauration, de renaturation et d'entretien des cours d'eau de la Vallée du Colon

Le Conseil Communautaire a désigné dix représentants titulaires appelé à siéger au sein du Syndicat mixte de restauration, de renaturation et d'entretien des cours d'eau de la Vallée du Colon.

ÉLUS À L'UNANIMITÉ

Messieurs Bertrand KERNEL
et Jean-Pierre AUER
(Brantigny)

Messieurs Michel PERRET
et Jean-Luc THIEBERT
(Florémont)

Messieurs Christian
DUSSAULX et Jean-Pierre
GENAY (Rugney)

Messieurs Claude LAFORGE
et Anthony ZELLER
(Savigny)

Messieurs Gérard COLIN et
Francis BARBE (Ubexy)

4 - Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

4/1 - Modification statutaire

Le Conseil Communautaire a approuvé la modification des statuts du Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges visant à transférer la compétence optionnelle « création, aménagement, gestion, entretien et animation des Maison du Vélo » du Pays d'Epinal Cœur des Vosges en compétence obligatoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4/2 - Compétence « Canal des Vosges »

Suite au transfert de la compétence « Canal des Vosges », du Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges à la Communauté d'Agglomération d'Epinal, le Conseil Communautaire approuvé le transfert des biens et équipements nécessaires à l'exercice de cette compétence, ainsi que de l'ensemble des droits et obligations qui y sont attachés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5 - Exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments intercommunaux - Avenant n°5 avec la Société GDF Suez Energie Services SA

Le Conseil Communautaire a approuvé l'avenant n°5 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments intercommunaux avec la Société GDF Suez Energie Services SA, portant sur l'actualisation du montant des prestations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6 - Marchés de fourniture de gaz naturel et d'électricité

Le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés publics de fourniture de gaz naturel et d'électricité qui seront retenus par la Commission d'Appel d'Offres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES FINANCIÈRES

7-0 - Désignation d'un Président de séance

Le Conseil Communautaire a désigné un Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2017.

ÉLU À L'UNANIMITÉ

M. Philippe EYMARD

7 - Compte Administratif 2017

Le Conseil Communautaire a approuvé les Comptes administratifs 2017 des budgets suivants :

- 7/1 - Budget Général
- 7/2 - Budget annexe Zones Economiques
- 7/3 - Budget annexe Réseau Haut Débit
- 7/4 - Budget Locations Commerciales
- 7/5 - Budget annexe Transport
- 7/6 - Budget annexe Scènes-Vosges
- 7/7 - Budget annexe Assainissement
- 7/8 - Budget annexe Zone Hermitage
- 7/9 - Budget annexe Rehaincourt

M. Michel HEINRICH ne participe pas aux votes

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8 - Comptes de gestion 2017

Le Conseil Communautaire a approuvé les Comptes de gestion 2017 des budgets suivants :

- 8/1 - Budget Général
- 8/2 - Budget annexe Zones Economiques
- 8/3 - Budget annexe Réseau Haut Débit
- 8/4 - Budget Locations Commerciales
- 8/5 - Budget annexe Transport
- 8/6 - Budget annexe Scènes-Vosges
- 8/7 - Budget annexe Assainissement
- 8/8 - Budget annexe Zone Hermitage
- 8/9 - Budget annexe Rehaincourt

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9 - Affectation du résultat 2017

Le Conseil Communautaire a affecté le résultat de l'exercice 2017 sur le budget général et les budgets annexes de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

- 9/1 - Budget Général
- 9/2 - Budget annexe Zones Economiques
- 9/3 - Budget annexe Réseau Haut Débit
- 9/4 - Budget Locations Commerciales
- 9/5 - Budget annexe Transport
- 9/6 - Budget annexe Scènes-Vosges
- 9/7 - Budget annexe Assainissement
- 9/8 - Budget annexe Zone Hermitage
- 9/9 - Budget annexe Rehaincourt

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 - Budget Primitif 2018

Le Conseil Communautaire a approuvé le budget primitif 2018 de la Communauté d'Agglomération :

- 10/1 - Budget Général
- 10/2 - Budget annexe Zones Economiques
- 10/3 - Budget annexe Réseau Haut Débit
- 10/4 - Budget Locations Commerciales
- 10/5 - Budget annexe Transport
- 10/6 - Budget annexe Scènes-Vosges
- 10/7 - Budget annexe Assainissement
- 10/8 - Budget annexe Zone Hermitage
- 10/9 - Budget annexe Rehaincourt

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11 - Taux d'imposition

Le Conseil Communautaire a fixé pour l'année 2018, les taux portés au cadre II de l'état 1259 de la notification des taux d'imposition.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

12 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le Conseil Communautaire a fixé les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

13 - Régie d'avances de Scènes Vosges

Le Conseil Communautaire s'est prononcé sur la demande de remise gracieuse du régisseur de la régie d'avances de Scènes Vosges.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

14 - Tarifs intercommunaux

Le Conseil Communautaire a approuvé les tarifs intercommunaux pour l'année 2018-2019 du Conservatoire Gautier-d'Epinal, de Scènes Vosges, du bassin d'été de Charmes, de la location de mobilier et des accueils de loisirs multi activités sur le secteur du Val de Vôge.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

15 - Redevance d'occupation du domaine public GAZ

Le Conseil Communautaire a approuvé l'instauration de la redevance d'occupation du domaine public des réseaux publics de transport et de distribution de gaz.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

16 - Attribution de fonds de concours

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'un fonds de concours au profit de la Commune de Deyvillers.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

TRANSPORTS**17 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du système billettique de transport pour le réseau Imagine**

Le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché qui sera retenue par la Commission d'Appel d'Offres relatif au renouvellement du système billettique du réseau de transport Imagine.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

18 - Contrat de délégation de service public du transport urbain de voyageurs avec la Société KEOLIS

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec la Société KEOLIS, les avenants au contrat de délégation de service public du transport urbain de voyageurs suivants :

18/1 - Avenant n°19 relatif à la prime pour le personnel KEOLIS, délégataire du réseau Imagine ;

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

18/2 - Avenant n°20 relatif à l'intégration d'un bus neuf pour fin 2018 sur le réseau Imagine.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

19 - Convention de partenariat avec la Ville d'Epinal pour l'édition 2018 du Festival « Rues et Cies »

Le Conseil Communautaire a approuvé avec la Ville d'Epinal une convention de partenariat pour la prise en charge de la campagne d'affichage de l'édition 2018 du Festival Rues et Compagnie sur trois bus du réseau de transport de la Communauté d'Agglomération pour un montant total de 2.058 € HT.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**20 - Etude agricole et mesure compensatoire relative au site de l'Ecoparc**

Le Conseil Communautaire a pris acte de l'étude réalisée par la Chambre d'Agriculture des Vosges comprenant l'analyse des effets du projet de création d'un Ecoparc sur l'économie agricole du territoire.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

21 - Aides Economiques

Le Conseil Communautaire a délégué au Conseil Départemental des Vosges la compétence d'octroi de tout ou partie des aides à l'immobilier d'entreprise et a approuvé la convention y afférente et le règlement des aides à l'immobilier d'entreprise.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

22 - Acquisition foncière sur le site de la Tréfilerie à Hadol-Xertigny

Le Conseil Communautaire a approuvé l'acquisition du bâtiment cadastré BT n° 438, 439, et 442 sur la Commune de Xertigny, dans le cadre de la requalification du site de la Tréfilerie.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

23 - Défis du Bois

Dans le cadre du soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche et du soutien au transfert de technologie et d'innovation dans la sphère économique notamment dans la filière bois, le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 35.000 € au profit de l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (E.N.S.T.I.B.) - Université Lorraine, pour l'organisation de l'édition 2018 des « Défis du Bois 3.0 » et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs fixant les conditions d'organisation de cette manifestation et de versement de la subvention pour l'année 2018.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

24 - Syndicat mixte pour la création et gestion d'ensembles immobiliers et d'infrastructures d'intérêt général

Le Conseil Communautaire a approuvé la dissolution du Syndicat mixte pour la création et gestion d'ensembles immobiliers et d'infrastructures d'intérêt général et les conditions de sa liquidation.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

25 - Zone d'activité Inova 3000

Le Conseil Communautaire a approuvé l'acquisition de terrains situés sur la Zone d'Activités Inova 3000 appartenant à la Commune de Capavenir Vosges.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

HABITAT**26 - Projet de Renouveau Urbain du secteur de Bitola - Champbeauvert à Epinal**

Le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 au protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain du secteur de Bitola - Champbeauvert avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

27 - Revitalisation du bourg centre de la Commune de Xertigny

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec le Conseil Départemental des Vosges, la Préfecture des Vosges et la Commune de Xertigny, la convention de partenariat dans le cadre du dispositif de revitalisation du bourg centre de la Commune de Xertigny et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

TOURISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**28 - Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public**

Le Conseil Communautaire a émis un avis sur le projet de Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public des Vosges.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

29 - Navette des crêtes

Le Conseil Communautaire a approuvé, pour l'année 2018, la convention de partenariat avec notamment le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et le Conseil Départemental des Vosges fixant la participation financière de la Communauté d'Agglomération au coût de la navette touristique des crêtes notamment pour la liaison Epinal/la Schlucht, et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

30 - Navette de Bouzey

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec le Conseil Départemental des Vosges, la convention relative à l'organisation et la mise en place d'une navette de transport Epinal-Bouzey pour l'année 2018.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

31 - Gardes particuliers

Le Conseil Communautaire a approuvé l'avenant n°3 à la convention pour la surveillance des abords de Bouzey et du canal avec les gardes particuliers visant à augmenter les frais liés à l'exercice des missions des trois gardes à hauteur d'un montant maximum annuel de 200 € par garde.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

32 - Véloroute Voie Verte

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention de partenariat relative à la coordination et à la gouvernance pour la conduite d'un projet commun sur la Véloroute Voie Verte avec le Département de la Haute-Saône pour la période 2018/2020 et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

33 - Centre des Congrès

Le Conseil Communautaire a approuvé les tarifs du Centre des Congrès d'Epinal pour l'année 2018.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS**34 - BMI - Jeu d'évasion « Escape Game Numérique »**

Le Conseil Communautaire a approuvé le règlement et les conditions de désignation des lauréats du jeu d'évasion « Escape Game Numérique » organisé à l'occasion du lancement de la Bibliothèque Numérique de Référence.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

GEMAPI**35 - Syndicat mixte pour l'Aménagement du Bassin de l'Avière**

Le Conseil Communautaire a approuvé la dissolution du Syndicat mixte pour l'Aménagement du Bassin de l'Avière.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

36 - Programme de restauration du Durbion et de ses affluents

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention de mise à disposition partielle de services avec la Communauté de Communes de Bruyères- vallons des Vosges et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ASSAINISSEMENT**37 - Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges**

Le Conseil Communautaire s'est prononcé sur la demande d'adhésion des Communes de Bois de Champ et de Savigny, ainsi que sur la demande de retrait de la Commune de Sandaucourt.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**38 - Plate-forme numérique territoriale de la mobilité**

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention de partenariat, avec le Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales, le Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges et la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain, dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme numérique territoriale dédiée à la mobilité et au programme « Ambassadeur Mobilité » pour l'année 2018.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

39 - Projet d'animation territoriale : Défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! »

Le Conseil Communautaire a approuvé le projet d'animation territoriale défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! » qui sera proposé dans les entreprises, associations, organismes publics/écoles du territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES SOCIALES**40 - Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage**

Le Conseil Communautaire s'est prononcé sur le projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RESSOURCES HUMAINES**41 - Création d'instances paritaires communes**

Le Conseil Communautaire a approuvé la création d'instances paritaires communes à la Communauté d'Agglomération d'Epinal et à la Régie personnalisée La Souris Verte pour le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

42 - Fixation du nombre de représentants dans les instances paritaires

Le Conseil Communautaire a fixé le nombre de sièges pour les représentants du personnel pour le Comité Technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Golbey, le 10 avril 2018,
Le Président,


Michel HEINRICH